

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votations du 24 septembre : les Verts neuchâtelois prennent position

Le 24 septembre prochain, les Neuchâteloises et Neuchâtelois seront amené-e-s à se prononcer sur trois objets fédéraux et trois objets cantonaux. Au niveau fédéral, les Verts neuchâtelois recommandent d'accepter tous les objets soumis au vote. Au niveau cantonal, le parti écologiste encourage vivement la population à glisser un OUI dans les urnes en faveur du Nouvel Hôtel Judiciaire et à la Bascule d'impôts des frontaliers mais à rejeter le projet de Réforme des institutions.

OUI à l'Arrêté fédéral sur la Sécurité alimentaire

Les Verts neuchâtelois soutiennent l'Arrêté fédéral sur la Sécurité alimentaire, présenté comme contre-projet direct à l'Initiative sur la Sécurité alimentaire. Ce nouvel article constitutionnel charge la Confédération de prendre des mesures dans différents domaines afin d'assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires. Les objectifs sont clairs : sauvegarder les terres agricoles, produire de manière locale et économe en ressources naturelles, promouvoir une agriculture et un secteur agroalimentaire concurrentiels et un traitement des denrées ménageant les ressources. D'autre part, elle devra prendre en considération les importations de denrées nécessaires à l'approvisionnement, en aménageant les relations commerciales internationales de manière à contribuer au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire. Ce contre-projet reprend deux revendications centrales de l'Initiative des Verts suisses Pour des aliments équitables, d'une part en exigeant davantage de durabilité dans les importations agricoles et d'autre part en luttant contre le gaspillage alimentaire.

OUI à la Loi fédérale sur la réforme de la Prévoyance vieillesse 2020 et à son Arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS

Les Verts neuchâtelois sont conscients de la nécessité de réformer notre système des retraites. La solution proposée par le Conseil fédéral comporte en effet quelques pilules amères – augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes, baisse du taux de conversion de la LPP – compensées par de nombreux progrès importants. Ainsi, les nouvelles rentes AVS seront augmentées de façon généralisée pour la première fois depuis 40 ans. Les personnes à temps partiels ou cumulant plusieurs jobs, souvent des femmes d'ailleurs, verront leur prévoyance professionnelle s'améliorer. Finalement, un système de retraite « à la carte » permettra de prendre une retraite anticipée ou progressive en limitant la diminution des rentes. Il sera également possible de travailler au-delà de l'âge de la retraite. C'est pour toutes ces raisons que les Verts neuchâtelois encouragent la population à dire OUI à la Loi

fédérale sur la réforme de la Prévoyance vieillesse 2020 ainsi qu'à l'Arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS, le 24 septembre prochain.

OUI à la construction du nouvel Hôtel Judiciaire à La Chaux-de-Fonds

La construction d'un nouvel Hôtel Judiciaire à La Chaux-de-Fonds constitue la réponse la plus adéquate aux problèmes qui découlent des structures judiciaires actuelles. En effet, celles-ci ne sont plus adaptées aux normes en vigueur, tant en matière de respect et de protection des victimes, qu'en matière de sécurité et d'environnement. Aujourd'hui, le manque d'espace à disposition dans ces locaux, disséminés sur l'ensemble du territoire cantonal, oblige les justiciables à s'entretenir avec leur avocat-e dans les couloirs, au vu et au su de tous. De plus, les détenus empruntent actuellement le même circuit que le public et le personnel, bafouant ainsi la sécurité de ces derniers. Le Nouvel Hôtel Judiciaire permettra d'offrir des salles en suffisance, ainsi qu'un circuit dédié aux suspects. La construction d'un site unique, labellisé Minergie-P et situé à seulement 5 minutes de la gare de La Chaux-de-Fonds, permettra également de réaliser des économies d'échelle, mais aussi énergétiques à hauteur de 30%.

NON à la Réforme des institutions

Voulu par le Conseil d'Etat, pour qui le slogan « Un canton, un espace », constitue un réel défi pour l'avenir du canton de Neuchâtel, le projet de Réforme des institutions a pour objectifs de supprimer les districts au profit de régions électorales, de réduire le nombre de député-e-s au Grand Conseil de 115 à 100 et de réduire le quorum électoral de 10 à 3%, tout en supprimant les apparentements lors d'élections cantonales. Même si ces deux derniers points satisfont les Verts neuchâtelois, ceux-ci ne sont pas convaincus par la suppression des districts. En effet, cela pourrait entraîner une perte flagrante de représentativité régionale. Ainsi, les candidat-e-s connu-e-s au niveau cantonal ont bien plus de chances d'être élu-e-s que les figures locales. De la même manière, les candidat-e-s des villes sont plus susceptibles d'accéder au législatif cantonal que les candidat-e-s des champs. De plus, croire que la cohésion cantonale dépend de la mise en place d'une circonscription unique est une hérésie à laquelle le parti écologiste n'adhère pas. C'est pour ces raisons que les Verts invitent les Neuchâteloises et les Neuchâtelois à refuser la Réforme des institutions soumise au peuple en septembre prochain.

OUI à la Bascule d'impôt des frontaliers

Les Verts neuchâtelois soutiennent fermement le report de la bascule d'impôt des frontaliers, combattue par un référendum et soumis au peuple pour cette raison. S'il est refusé en votation populaire, il contraindra les six communes industrielles du haut canton à suivre cette nouvelle répartition du revenu de l'impôt sur le travail frontalier, ce qui aura pour conséquence de mettre en péril les finances déjà fragiles de ces dernières. De plus, un NON dans les urnes le 24 septembre prochain sonnerait le glas d'une cohésion cantonale déjà mise à mal ces derniers mois. Pour toutes ces raisons, les Verts neuchâtelois incitent les Neuchâteloises et Neuchâtelois à accepter cet objet le 24 septembre prochain.

Neuchâtel, le 18 août 2017

CONTACTS

Céline Vara, présidente des Verts neuchâtelois <u>celine@vara.ch</u>, tél. mobile : 078 878 65 05

Secrétariat cantonal <u>info@verts-ne.ch</u>, tél. : 032 852 07 26